

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
(N° 2013 D 3188)

La **STEG** se propose de lancer un **Appel d'Offres International** pour l'acquisition de :
« **BORNES EMBROCHABLES** ». (AOI 2013 D 3188)

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'appel d'offres.

Sous peine de rejet catégorique, les offres doivent parvenir à la STEG sous triple enveloppes cachetées par voie postale et recommandées ou « Rapid-Poste » ou déposées au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) au plus tard le **Mardi 29 Octobre 2013 à 17H30**, délai de rigueur au nom de :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés
STEG - 38, Rue Kémal Ataturk BP 190 - Tunis 1080

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2013 D 3188 : «BORNES EMBROCHABLES»

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

Pour les soumissionnaires étrangers :

* Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire, ou autre document équivalent prévu par le Droit du pays d'origine du soumissionnaire. **Ce document doit être approuvé par les services consulaires et diplomatiques tunisiens à l'étranger.**

* Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

Pour les soumissionnaires locaux :

* Un certificat d'origine attestant l'origine tunisienne du matériel (pour prétendre à la préférence nationale).

* Un certificat d'affiliation à la CNSS.

* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.

* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

* Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

NB : Les pièces annexes doivent être constituées à défaut d'original en copies certifiées conformes.

Les soumissionnaires (locaux et étrangers) doivent également accompagner leurs offres techniques :

* D'une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation (originale).

* D'une garantie bancaire de soumission ayant un montant forfaitaire ou son équivalent en monnaie de cotation de l'offre pour chaque poste conformément au tableau ci-après :

POSTE	MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION EN DT
1	220
2	250
3	1 400
4	1 700
5	250
6	700
7	700

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce auprès de la Direction Distribution à l'adresse suivante :

STEG-DDI / D. LOGISTIQUE / DP. APPRO. Bat. (G) 3ème étage, STEG. 38 Rue Kémal Ataturk- Tunis
Tél. 71. 341. 311 - Postes 4190 - Fax : 71.349.981

Le délai de validité des offres doit être de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de soixante dix dinars (**70 DT**) en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la STB :

CCB- STEG : 10 40 41 00-009280378859

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de l'Appel d'Offres dans votre virement.

NB : Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique. Elle aura lieu le **Mercredi 30 Octobre 2013** à partir de **9H30** à la salle de réunion du bâtiment « G » au 3^{ème} étage.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.